



s'il y a lieu, qui doivent être à mesure de se rendre personnellement dans les villes saintes de La Mecque et de Médine;

- un curriculum vitae faisant ressortir les expériences similaires dans l'organisation du pèlerinage à La Mecque de deux (02) principaux responsables désignés pour l'organisation du pèlerinage à La Mecque par le postulant ;
- une description sommaire de l'organisation des tâches ;
- une attestation d'ouverture d'un compte spécial dans une banque commerciale de la place destiné à recevoir les versements des candidats au pèlerinage ;
- un engagement écrit à ne pas franchir le plafond de 800 pèlerins à recruter ;
- un engagement écrit et légalisé par une autorité compétente à respecter scrupuleusement les orientations et directives du comité national de suivi du pèlerinage à La Mecque tant au Burkina Faso qu'en Arabie Saoudite ;
- un engagement écrit et légalisé par une autorité compétente à utiliser les transporteurs officiels du pèlerinage à La Mecque pour le voyage aller et retour des pèlerins à sa charge ;
- la preuve d'une participation antérieure à l'organisation du pèlerinage à La Mecque serait un atout ;
- une caution bancaire de soumission représentant 20% du montant prévisionnel du versement des pèlerins sur la base de 800 000 FCFA par pèlerin à hauteur de 200 pèlerins. La durée de validité de cette caution prend fin à la délivrance de l'agrément ;
- ne pas faire l'objet de sanctions ou de suspension d'organiser le hadj tant au Burkina Faso qu'en Arabie Saoudite ;

- une attestation de situation fiscale ;
- une attestation de situation cotisante.

Le pli doit comporter deux enveloppes : une première portant les mentions, nom et adresse complète de l'agence de voyages, objet de la soumission (soumission à la sélection des agences de voyages pour le recrutement des pèlerins) et la deuxième contenant la première et portant la mention « à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

L'ouverture des plis se fera immédiatement au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation dans la salle de conférence sis au 2<sup>ème</sup> étage à l'Immeuble du Faso, après la clôture du dépôt des dossiers de soumission en présence des agences de voyages qui le désirent.

Ouagadougou, le 15 MARS 2018

Pour le Ministre et par délégation  
Le Secrétaire général

  
**Pierre BICABA**  
Le *Officier de l'Ordre National*  
Général